

Secrétariat général
Direction générale des ressources humaines
SD attractivité / recrutement

La ministre chargée de l'éducation,

- Vu l'arrêté du 24 septembre 2024 modifié autorisant au titre de l'année 2025 l'ouverture du concours interne de recrutement de professeurs agrégés de l'enseignement du second degré ;
- Vu l'arrêté du 24 septembre 2024 modifié autorisant au titre de l'année 2025 l'ouverture du concours interne d'accès à l'échelle de rémunération des professeurs agrégés (CAER-agrégation) ;
- Vu l'arrêté du 14 novembre 2024 nommant les présidents des jurys des concours internes de l'agrégation et des CAER-agrégation ouverts au titre de la session 2025 ;
- Vu les propositions du président du jury concernant les membres du jury,

ARRETE

Article 1 : Le jury du concours interne de l'agrégation et du concours d'accès à l'échelle de rémunération des professeurs agrégés, section langues vivantes étrangères : italien, est constitué comme suit pour la session 2025 :

Président

M. Jean-Philippe BAREIL
Professeur des universités

Académie de LILLE

Vice-Présidente

Mme Odile PAGLIARI
Inspectrice d'académie - Inspectrice pédagogique régionale

Académie de PARIS

Secrétaire général

M. Luciano PREZIUSO
Professeur agrégé

Académie de LYON

Membres du jury

Mme Annabelle FELTEN
Professeure agrégée

Académie de NANCY-METZ

Mme Catherine KIRKBY PITIOT
Maîtresse de conférences des universités

Académie de MONTPELLIER

Mme Elena LUTEROTTI
EC. R Professeure agrégée

Académie de NICE

M. Serge Lorenzo MILAN
Maître de conférences des universités

Académie de NICE

M. Raffaele RUGGIERO
Professeur des universités

Académie d' AIX-MARSEILLE

Mme Laure TONINI BENATOUIL
Professeure agrégée

Académie de CRETEIL

Article 2 : Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Paris, le 09 décembre 2024

Pour la ministre chargée de l'éducation nationale
et par délégation
La sous-directrice de l'attractivité des métiers
et du recrutement

Nadine COLLINEAU

